

DOSSIER DE PRESSE

Ciné-collectif Metz

CONTACTS

- Bernard LECLERC
bernard.leclerc@laposte.net
06 95 65 64 30
- cinecollectif.metz@gmail.com

Site web : <http://cinecollectif.metz.free.fr>



[Ciné-collectif Metz](#)

Contenu du dossier

Présentation du ciné-collectif.....	p 1
Argumentaire	p 3
Contexte de nos actions	p 4
Actions menées par le ciné-collectif	p 8
Revue de presse.....	p 15
Ressources internet.....	p 16



Ensemble pour un Cinéma Indépendant à Metz
Ciné-collectif

Présentation du Ciné-collectif Metz

- ✓ Un collectif de huit associations œuvrant à la promotion d'un cinéma indépendant à Metz et sa périphérie s'est constitué en décembre 2014 :

Ciné Art - Fragment - L'œil à l'écran
Cinéma Union Ars-sur-Moselle – Le FRAC Lorraine
Le Cercle Jean-Laurain - Les yeux de l'Ouïe
l' AGICAM



Le collectif a été rapidement rejoint par des citoyens de l'agglomération messine. Il est soutenu par des organisations : PCF, Parti Libéral Démocrate, EELV, Basta !, Mouvement des Jeunes Communistes, République et socialisme...

Pourquoi ce collectif ?

Face à un projet d'implantation d'un multiplexe Kinépolis dans la zone commerciale Waves de Moulins-lès-Metz qui a été accepté par la CDAC de novembre 2014 (comm. départ. d'aménagement commercial) et ayant connaissance d'autres projets développant l'emprise de Kinépolis sur le territoire messin, des associations culturelles, des cinéphiles, de simples citoyens se sont réunis avec l'intention :

- de faire respecter le droit d'accès pour tous à des films indépendants, de qualité et provenant de tous horizons culturels ;
- de soutenir les politiques de programmation laissant une grande place à l'Art et Essai et aux projections en V.O. ;
- de préserver toutes formes indépendantes d'exploitation des cinémas et s'opposer au monopole de grands opérateurs multiplexe (tel que Kinépolis Group).

L'argumentaire qui suit présente les points essentiels de nos revendications.

Ciné-collectif Metz : argumentaire février 2015

1. Le cinéma n'est pas une marchandise. Les politiques culturelles doivent soutenir le cinéma dans sa dimension artistique et populaire. C'est un enjeu culturel et sociétal.
2. Face à la politique hégémonique des multiplexes, le rôle régulateur des pouvoirs publics doit s'exercer. Confier la totalité de l'offre cinématographique à un opérateur multiplexe serait un renoncement à cette mission.
3. Les salles de proximité sont menacées : il y aura suréquipement si tous ces projets se concrétisent, au détriment, dans l'immédiat, des salles de la périphérie proche et lointaine, et à terme, du cinéma de centre ville.
4. Un projet pour quelle programmation ? Qu'est-ce qu'une programmation à « orientation Art et essai » et une programmation « généraliste » de qualité ? L'opérateur n'est pas dans une logique d'offre qualitativement exigeante mais dans une logique commerciale.
5. Le contrôle que la Ville prétend exercer sur la qualité de la programmation ne pourra pas véritablement s'appliquer : difficulté d'évaluer une « bonne » programmation, difficulté de mettre en œuvre des sanctions, insuffisance des engagements de programmation et de leur bilan
6. Le coût de rénovation du PALACE n'est pas insurmontable. Il existe des aides. Ne pas financer le maintien d'un cinéma de centre ville relève d'un choix politique et non d'une impossibilité financière.
7. Il n'y a pas eu de réelle concertation avec les acteurs culturels de la Ville pour élaborer un projet alternatif seulement des réunions de désamorçage des conflits. Nous demandons que les acteurs culturels soient associés au projet.
8. Des alternatives pour un cinéma indépendant à Metz sont à explorer. Beaucoup de municipalités se sont mobilisées pour sauver le cinéma indépendant. Il faut prendre le temps de reconsidérer le dossier avec tous les acteurs concernés.

[L'argumentaire développé du Ciné-Collectif pdf](#)

CONTEXTE DE NOS ACTIONS

Les salles de cinéma sur l'agglomération messine

Au centre ville de Metz, dans le cœur historique, à deux pas de la Cathédrale St Etienne, se trouvent dans des bâtiments municipaux, deux cinémas gérés par des sociétés contrôlées par la même personne :

- ▶ Le Caméo Ariel : cinéma Art et essai (4 salles / 150 séances par semaine),
Mise aux normes d'accessibilité PMR demandée. ;
- ▶ Le Palace : cinéma généraliste (7 salles / 230 séances par semaine).
Mise aux normes d'accessibilité PMR demandée.
Coût réfection et mise aux normes : entre 2,5 à 3 millions d'euros.
(aux dires de la Mairie de Metz).

En périphérie de Metz se trouvent

- ▶ Le cinéma associatif d'Ars-sur-Moselle UNION : une salle, 4 séances par semaine ;
- ▶ Un cinéma municipal à Marly, MarlyMages : une salle, 14 séances par semaine ;
- ▶ Un multiplexe de l'opérateur Kinépolis à Saint Julien-Lès-Metz :
14 salles et 550 séances par semaine.

Les projets de la ville de Metz

En 2014 : un centre commercial (Waves) a ouvert à Metz sud avec le projet de construction d'un cinéma de 6 salles et 892 sièges géré par une filiale du groupe Kinépolis Ce projet est accepté en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial habilitée en matière cinématographique) en novembre 2014. Quatre recours sont déposés et rejetés lors de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) de mars 2015. En juin 2015, le Cinéma Union dépose un appel à la Cour Administrative d'Appel de Nancy. Appel toujours en cours d'instruction à ce jour.

D'autre part, la SAREMM (société d'aménagement dont le capital est détenu par la ville de Metz et Metz Métropole) construit un nouveau quartier (quartier de l'Amphithéâtre : commerces – logements – Centre des congrès) en face du Centre Pompidou-Metz.

Un centre commercial Muse devrait y voir le jour en 2017 avec le projet de création d'un multiplexe cinématographique de 8 salles par Kinépolis.

Pour finir, la ville de Metz confierait alors à Kinépolis l'exploitation du cinéma Palace.

Les 4 salles du cinéma Caméo seraient fermées. Kinépolis proposerait pour le Palace une programmation Art et Essai. L'actuel directeur en serait le programmeur.

Les objectifs de Kinépolis sont la rentabilité. Nous pensons qu'après le départ en retraite du directeur, le Palace ne survivra pas aux appétits financiers de Kinépolis :

Actuellement sur l'agglomération messine, il y a 14 salles Kinépolis avec environ 550 séances par semaine et 13 salles indépendantes (4 au Caméo, 7 au Palace, une à Ars et une à Marly) qui assurent environ environ 400 séances hebdomadaires.

Selon le scénario de la Mairie de Metz, Kinépolis avec 35 salles et environ 1400 séances par semaine aurait le monopole absolu de l'exploitation cinématographique sur Metz et son agglomération face aux 2 salles indépendantes d'Ars-sur-Moselle et de Marly (environ 20 séances hebdomadaires).

Le 28 janvier 2016, le Conseil Municipal de la ville de Metz permet à Monsieur le Maire Dominique Gros (PS) de signer un bail emphytéotique de 27 ans avec Kinépolis pour le cinéma Palace, bail combinant des clauses locatives et commerciales. La lettre, reproduite pages 6 et 7, adressée aux élus avant le conseil municipal du 28/01/16, résume les craintes du Ciné-collectif à propos de ce bail emphytéotique.

Le 24 mars 2016, l'AGICAM (Association « Gardons Indépendants les Cinémas de l'Agglomération Messine ») dépose un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg. L'avocat de la Ville de Metz vient d'y donner une réponse (21/09/16). Nous y répondrons à notre tour.

Le 6 septembre 2016, Une CDACi (**Commission Départementale 'Aménagement Cinématographique** – selon un nouveau décret) eu lieu au sujet de l'installation d'un multiplexe Kinépolis de 8 salles dans le Centre Commercial Muse, quartier de l'Amphithéâtre, à proximité du Centre Pompidou-Metz. Officieusement, nous savons que par 8 voix "pour" et 2 abstentions la décision a été prise en faveur de l'installation de Kinépolis. Nous savons aussi officieusement que le représentant du CNC a cette CDACi a voté « pour ». L'AGICAM envisage de déposer un recours qui sera examiné lors d'une prochaine CNACi,

À Monsieur le Maire et ses adjoints,
mesdames et messieurs
les conseillers municipaux de la Ville de Metz

**Objet : Délibération du Conseil Municipal du jeudi 28 janvier 2016 -
Bail entre Ville de Metz et groupe Kinopolis**

Madame, Monsieur,

A propos du bail emphytéotique de 27ans :

Le projet envisageait au départ un bail de 9 ans. Or le *bail emphytéotique est un contrat de bail de longue durée conférant au preneur (dit également emphytéote ou bailleur) un droit réel sur le bien immobilier appartenant à une collectivité territoriale et moyennant un loyer modique...L'emphytéote dispose d'une grande liberté pour exploiter ou transformer le fonds loué puisque le bail lui confère des droits réels analogues à ceux d'un propriétaire* (loi n°90-449 du 31 mai 1990 et loi n°88-13 5 janvier 1988).

A noter qu'un emphytéote, selon la loi, peut louer, sous-louer et hypothéquer le bien.

Les garanties municipales :

- Le bail emphytéotique administratif contient **des clauses de résiliation judiciaire** c'est-à-dire inscrites dans la loi : elles concernent le type et les conditions de travaux exécutés et les conditions financières de location. Les critères commerciaux d'une exploitation commerciale par nature privée (type de programme par exemple), ou salariaux (maintien des salariés en place ou modes de recrutement), relèvent **de clauses conventionnelles** qui reposent sur la bonne foi et la volonté des parties. Même inscrites dans le bail elles impliquent en cas de litige et à des fins de résiliation **des procédures juridiques lourdes, longues et très aléatoires.**
- **Michel Humbert l'exploitant actuel disait** dans un éditorial d'avril 2007 (magazine du Caméo) :
« Ça grenouille beaucoup du côté des grands groupes d'exploitation type UGC et Kinopolis... Le cinéma est un Art, quelquefois un Art et une industrie, trop souvent seulement une INDUSTRIE visant uniquement à faire un maximum d'argent. Ce n'est pas pour rien que la grosse industrie fait ses choux gras avec la confiserie, le film devenant presque un alibi. Nous disons non au libéralisme sauvage et aux pressions des [grands groupes] sur le marché du cinéma. »
C'est pourtant lui qui va être chargé de la transition au titre de "consultant " mais **seulement pour un an**, après 2018.
- **Certes, l'équipe municipale actuelle se porte garante du montage. Mais qu'en sera-t-il dans 5, 10, 25 ans**, durée qui correspond à une génération, à 4 mandatures, et donc expose à d'éventuels et durables changements de politiques culturelles ?

Les engagements de programme annoncés:

- Voilà ce qui est dit dans un rapport de la médiatrice du cinéma : *"le dispositif des engagements est fragile car les éléments nécessaires pour en établir un bilan font défaut."* La qualité et le respect des engagements restent difficiles à apprécier juridiquement et les manquements sont rarement sanctionnés.

- Il y a beaucoup de flou derrière l'appellation "Art et Essai" qui n'est pas un label proprement dit. Il existe des cinémas à programmation Art et Essai, des salles classées Art et essai, et à l'intérieur de ce classement des degrés de qualité et des labels (Recherche, jeune public, Patrimoine). Une politique a minima peut suffire. Elle est de toutes façons difficile à apprécier juridiquement à des fins de résiliation (voir plus haut).
- Quant aux engagements salariaux, que pèsent-ils face aux pressions des actionnaires ? Faut-il rappeler dans le département de Arcelor Mitall ce que peut la puissance publique pour contraindre les grands groupes à respecter leurs engagements ? Lesquels de toutes façons ne relèvent pas de la résiliation judiciaire au sens strict (voir plus haut).

La situation de Monopole :

Enfin et surtout le projet global, après l'autorisation attendue de la CDAC, constituera **un Monopole absolu de Kinopolis sur la zone cinématographique** : Saint-Julien, Muse, Waves et Palace. Près de 40 salles. Cette situation est peu saine et unique en France. Elle est contraire à ce que préconise le ministère de la Culture qui veut que la loi réglemente plus sévèrement l'installation des multiplexes et que les pouvoirs publics soient régulateurs afin de protéger le cinéma indépendant et les salles de centre ville (rapport sénatorial LAGAUCHE – 2014). Beaucoup de municipalités, conscientes des enjeux, s'y emploient courageusement.

Pour conclure

Le projet présenté : la situation de Monopole, la durée du bail et sa nature, incite à la plus grande prudence. A l'heure d'engager la collectivité en entérinant une décision qui a des conséquences sur la longue durée, dans des conditions quasi irréversibles, il nous semble qu'il faut prendre le temps d'une information et d'une réflexion approfondies. L'enjeu est de taille.

Le Ciné-Collectif Metz

ni des passésistes, ni des frondeurs.

*Des défenseurs de la création cinématographique,
8 associations qui militent pour un cinéma imaginaire, rebelle, divers,
de divertissement, d'émotion et de réflexion, qu'il soit d'avant-garde
ou patrimonial, pour tous et notamment pour les jeunes générations.*

***AGICAM *, Ciné Art, Cinéma Union Ars-sur-Moselle,
Fragment, Frac Lorraine, L'œil à l'écran,
Le Cercle Jean-Laurain, Les Yeux de l'Ouïe***

* **AGICAM** = Association « **Gardons Indépendants les Cinémas de l'Agglomération Messine** »

LES ACTIONS MENEES PAR LE CINE-COLLECTIF

Novembre 2014

Mise en ligne d'une pétition sur change.org initiée par Johannes Peeters

[Annulez l'attribution du monopole cinématographique à Kinépolis](#)

(7 636 signatures fin juin 2016)

27 novembre 2014

[Un texte de Bernard Leclerc](#) envoyé à Hacène LEKADIR, adjoint à culture de la ville de Metz : « Une maison des cinémas du monde, un rêve de cinéma, de politique culturelle... » [pdf](#)

14 décembre 2014

[Une contribution du Cercle Jean-Laurain](#) sous forme de lettre au maire de METZ, qui propose de rechercher des solutions du côté de l'économie mixte,

16 janvier 2015

Démission de Johannes Peeters, membre du Ciné-collectif de la commission culture de la ville de Metz.

28 janvier 2015



CINÉMA MESSIN
LE CONSEIL MUNICIPAL EN 3D

Le jour des défenseurs d'un cinéma indépendant à Metz est advenu : les sept associations membres du Ciné-collectif invitent leurs sympathisants à « s'asseoir silencieusement lors du conseil municipal messin à la mairie, ce jeudi 29 janvier entre 18h et 18h15 dans l'espace réservé au public, avec des lunettes 3D et un sachet de pop-corn ». L'action vise à rappeler l'opposition du collectif à la volonté municipale de « laisser le monopole de l'offre cinématographique en périphérie et en centre-ville à l'opérateur privé Kinépolis ».

« Nous constatons que l'extension croissante des multiplexes, dont la production standardisée est soumise à des impératifs avant tout commerciaux, menace la diversité culturelle [...] Des alternatives pour un cinéma indépendant à Metz existent. Il faut les étudier » rappellent-ils.

En attendant la révolution, le grand soir du collectif est arrivé.

29 janvier 2015

Présence du Ciné-collectif au Conseil municipal du 29/01/15,

avec lunettes 3D et pop-corn, pour marquer notre désaccord avec les choix de la municipalité et parce que des alternatives pour un cinéma indépendant à Metz existent. Il faut les étudier.

[Le communiqué de presse](#) lié à cette action. [Pdf](#)

9 mars 2015

[Lettre à la Médiatrice du Cinéma](#) qui n'a pas donné une suite connue. Cette lettre alertait la médiatrice sur le risque de monopole cinématographique sur l'agglomération. [pdf](#)

Avril 2015

Lettre à Hacène LEKADIR, adjoint à la culture de la ville de Metz avec en pièce jointe [l'argumentaire du Ciné-Collectif](#). [pdf](#)

26 juin 2015

Rassemblement pour un cinéma indépendant : parcours de protestation entre les deux cinémas du centre ville, réalisation d'un [vidéomaton](#) visible sur le site et le réseau social du Ciné-collectif. Les participants au rassemblement sont invités à montrer l'affiche de leur film préféré succédant de nombreux échanges même avec des passants. Des centaines de cartes-pétitions sont signées.



Jeudi 24 Septembre 2015

ICI pour « Indispensable Cinéma Indépendant »

Le **grand rassemblement citoyen** organisé devant la Mairie de Metz pendant le conseil municipal s'est terminé par un happening inspiré de l'œuvre de l'artiste plasticienne Tania Mouraud : les trois lettres géantes **ICI** ont été déployées et portées à bout de bras par les protestataires qui ont crié « Indispensable Cinéma Indépendant » !



24/09/15 : Photo prise depuis la salle du conseil municipal pendant sa tenue. Voilà ce que nous donnions à voir et à entendre aux conseillers municipaux et à monsieur le Maire de Metz,
[Cliquez « ICI » pour visionner une courte vidéo](#)



[Tania Mouraud](#) a signifié discrètement sur notre page Facebook qu'elle avait apprécié notre façon de protester avec des lettres géantes, un style d'écriture qu'elle connaît bien...

Vendredi 16 octobre 2015

Accrochage d'une banderole du Ciné-collectif sur un balcon au-dessus de l'entrée du Caméo-Ariel. C'est un appel aux citoyens de Metz et alentours à agir pour le maintien d'un Cinéma Indépendant !



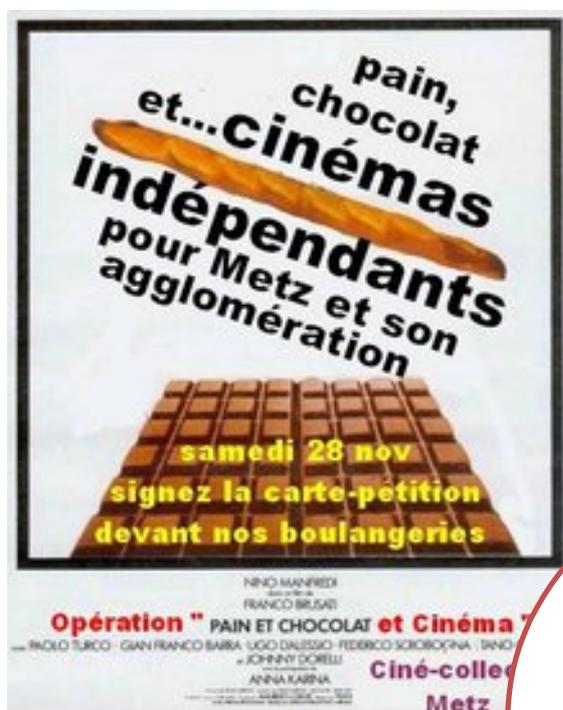
Novembre 2015

Le Ciné-collectif crée une [association l'AGICAM](#)



28 novembre 2015

Pain, chocolat et cinéma indépendant : **signature de carte-pétitions** devant **13 boulangeries** de l'agglomération messine



Recueil de 1 100 signatures

Novembre 2015

Envoi d'une **lettre aux élus municipaux** pour les interpellier et leur demander les documents officiels : schéma d'aménagement cinématographique de la ville de Metz, contrat garantissant que Le Palace sera une salle Art et essai.

28 janvier 2016

Manifestation silencieuse pendant le conseil municipal qui approuve le bail emphytéotique



Puis devant la cathédrale à l'occasion de la conférence de presse



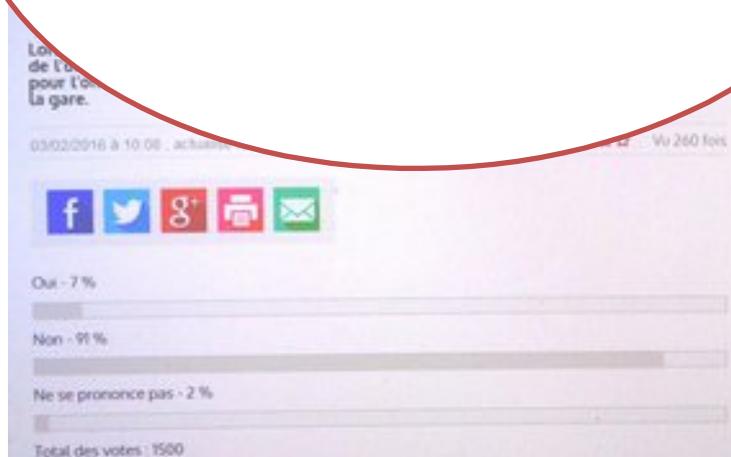
Ce même jour des citoyens ont écrit le mot « Bradé » entre deux piliers du cinéma Palace



6 février 2016 - Consultation citoyenne au centre ville de Metz
OUI ou NON êtes-vous favorable à l'ouverture prochaine de 21 salles de cinéma,
gérées par le groupe belge Kinépolis, à Waves, à Muse et au Palace,
en plus des 14 salles du multiplexe Kinépolis de St Julien ?



Un sondage en ligne
sur le site du Républicain Lorrain
aboutit à 91 % contre et 7 % pour.



23 mars 2016

L'association AGICAM dépose un recours en annulation de la décision n° 2 du 28 janvier 2016 du conseil municipal, qui a validé le fait de confier la gestion du Palace à la société immobilière Kinépolis Immo Thionville, avec un bail emphytéotique administratif de 27 ans (DCM 16 01 28 2).

8 juin 2016

Monsieur le Maire refusant de recevoir l'AGICAM, le Ciné-collectif dépose à la Mairie les 9000 cartes-pétitions et les 1860 témoignages accompagnant la pétition en ligne. Devant l'insistance des porteurs de la pétition, c'est le directeur de cabinet du Maire qui indique où les déposer et rédige un reçu sur papier libre.



24 juin 2016 - Table ronde : « Quel(s) cinéma(s) pour demain ? » au Grenier des Récollets à Metz avec : Evelyne Didier sénatrice de Meurthe et Moselle / Stéphane Goudet, directeur du cinéma Le Méliès de Montreuil / René Parmentier, président de l'association Cinéma-Union, d'Ars-sur-Moselle.



Ci-dessous, 3 extraits vidéos de la table ronde (d'autres extraits sont en ligne sur notre site) :

« Ce que vous aurez le droit de voir ou de ne pas voir... A moyen et long terme, c'est extrêmement inquiétant ... »

[Extrait vidéo de l'intervention de Stéphane Goudet](#) , directeur du cinéma Le Méliès de Montreuil 93.

« Nous sommes dans une logique financière qui n'a pas beaucoup à voir avec une éducation culturelle offerte à tous ... »

[Extrait vidéo de l'intervention d'Evelyne Didier](#) , sénatrice de Meurthe et Moselle.

« Les films porteurs, il nous les faut tout de suite et on ne les a pas »

[Extrait vidéo de l'intervention de René Parmentier](#) , président de l'Association Cinéma Union d'Ars/Moselle.

REVUE DE PRESSE

Le Républicain Lorrain - 7 février 2016
[Oui majoritaire au cinéma indépendant .pdf](#)

Oui majoritaire au cinéma indépendant

Le Ciné-collectif poursuit son offensive contre le projet de la Ville d'abandonner à Kinépolis le monopole du cinéma dans Metz et le Pays messin.



L'Ami-Hebdo – 7 février 2016
[Et la palme d'or est décernée ... à Kinépolis ! .pdf](#)

Pays Messin  Votre hebdomadaire dans la région de Metz

Et la palme d'or est décernée... à Kinépolis!

Cinéma de centre-ville : Le combat continue

Approuvé par la municipalité fin janvier, boudé par une partie de la population messine. Le projet de réorganisation cinématographique porté par la mairie de Metz, qui verrait la disparition du cinéma Caméo Ariel et la reprise du Palace par la grande enseigne Kinépolis, a une nouvelle fois été publiquement critiqué par le Ciné-collectif Metz. Le 6 février : **une consultation populaire** dans les rues du centre-ville, forcément orientée, lui a permis de rappeler aux passants les zones d'ombre entourant cette décision municipale : « *Toute l'offre cinématographique de Metz et de ses environs immédiats se retrouvera aux mains d'un seul opérateur, Kinépolis, de Saint-Julien -lès-Metz à Waves, en passant par le Palace et Muse. Soit une quarantaine de salles* », note Bernard Leclerc, président de l'Agicam (Association "Gardons indépendants les cinémas de l'agglomération messine"), spécialement créée le 11 janvier pour permettre au collectif de porter des actions en justice.

La pérennisation du label "art et essai", déménagé du Caméo Ariel au Palace, et la volonté de la Ville messine de conserver la propriété des murs du Palace n'apaisent pas les frondeurs : « *La non tenue des engagements pris par Kinépolis, en termes de programmation de films, est difficilement sanctionnable en France* », poursuit Bernard Leclerc. « *Concernant le bail emphytéotique accordé par la mairie à cet opérateur, c'est un contrat qui permet à ce dernier d'être quasiment propriétaire des lieux* ». Bref, pas de quoi aller dans le sens d'une « *indépendance du cinéma d'art et d'essai au centre-ville* ».

Prochaine étape du collectif : une conférence-débat dont la date n'a pas encore été arrêtée, qui devrait notamment réunir le cinéaste **Gérard Mordillat** et le directeur artistique d'un cinéma de Montreuil Stéphane Goudet.

Le Républicain Lorrain - 9 juin 2016

[Metz : 9 000 signatures contre le monopole de Kinépolis](#)

Le Républicain Lorrain - 25 juin 2016

Cinéma à Metz : une autre voie que celle du « tout Kinépolis »

Hier soir, les membres du collectif de défense d'un cinéma pluriel à Metz se sont réunis pour commencer à plancher sur des propositions.

L'idée que tous les cinémas de Metz, jusqu'à Waves et Muse soient exploités par un seul acteur, en l'occurrence Kinépolis, a provoqué la création d'un collectif de protestation.

Par l'intermédiaire d'une association, ce collectif tente actuellement de faire annuler juridiquement la décision de la ville de signer ce contrat avec l'opérateur belge. En attendant le verdict, le collectif continue de creuser des pistes pour éviter ce qu'il considère comme un désastre culturel annoncé.

Les films rares, expérimentaux, parfois difficiles ou réalisés avec peu de moyens, participent à l'ouverture culturelle et doivent rester accessibles. Tout le monde est d'accord avec cela. La Ville soutient qu'elle va veiller à ce que Kinépolis remplisse sa part du contrat art et essai. Mais le collectif n'y croit pas, ne fait absolument pas confiance à ce géant plus « commercial » que « culturel ».

Hier, une table ronde a réuni le collectif autour de deux invités : Stéphane Goudet, venu parler de son expérience de gérant d'un cinéma public à Montreuil. La ville a racheté trois salles à l'agonie, et malgré les nombreux obstacles, le lieu est devenu un site phare et prospère, en tablant sur la recherche de nouveaux publics et en assumant sa programmation artistique. Selon le directeur du cinéma Méliès, la menace d'une situation monopolistique fait de Metz « une caricature nationale, voire internationale, d'un phénomène inquiétant ».

Evelyne Didier, sénatrice de Meurthe-et-Moselle et membre de la commission culturelle est venue mettre en lumière les axes d'attaques juridiques et politiques à exploiter dans cette lutte.

Le Ciné-collectif annonce qu'en octobre prochain il déposera sur le bureau du maire des propositions concrètes pour que soient mises en place des solutions alternatives au « tout Kinépolis ».

C. B.

Ndlr : - La légende sous la photo d'une salle du Caméo, non reproduite ici, est la suivante : « *Le Ciné-collectif ne baisse pas les bras devant la menace d'un cinéma accaparé par un exploitant unique* ».

- La table ronde avait un troisième intervenant en la personne de René Parmentier, président de l'association Cinéma Union d'Ars-sur-Moselle. Un extrait vidéo de son intervention ainsi que des extraits des prises de parole des deux autres intervenants sont visibles sur [notre site](#) ou sur [notre page Facebook](#).

Cinéma : Kinopolis reçoit le feu vert de la CDAC

La Commission départementale d'aménagement commercial s'est réunie hier. Elle a autorisé Kinopolis à exploiter un cinéma multiplex à Metz.

Comme un film dont on aurait trouvé la fin... Déposée par le géant belge de la diffusion cinématographique, le groupe Kinopolis, la demande d'exploitation d'un cinéma dans le quartier de l'Amphithéâtre à Metz a été jugée recevable ce jeudi après-midi, par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Par 8 voix "pour" et deux abstentions (le conseil départemental de la Moselle et la commune d'Atton (54)), Kinopolis a ainsi reçu le feu vert de la CDAC pour s'installer à Metz. Adossé au futur centre commercial Muse, ce multiplex comptera quelque 1 100 sièges (six à huit salles) et sera construit par un opérateur privé. Kinopolis l'aménagera et en assurera la gérance.

Offre cinématographique globale

Cette décision attendue satisfait la municipalité de Metz, en négociation depuis plusieurs mois avec Kinopolis pour créer une offre cinématographique globale dans son centre-ville intégrant "art et essai" et grand public. En plus de son implantation dans la zone de l'Amphithéâtre, Kinopolis va, en effet, rénover en profondeur l'un des deux cinémas historiques de Metz, le Palace, pour le convertir en un cinéma art et essai moderne d'un millier de fauteuils contre 1 400 aujourd'hui. Investissement : 2,5 millions d'euros. Interlocuteur direct de Kinopolis dans ce montage, Hacène Lekadir, adjoint à la culture, s'est félicité du résultat du vote de la CDAC : *« Cette décision confirme que notre projet pour Metz est valable. Il permettra de maintenir les usagers du cinéma en centre-ville et de combler notre retard en matière de fréquentation par rapport à d'autres villes de notre strate. À Nancy, l'indice de fréquentation est de 6,2 quand il n'est que de 2,23 à Metz. C'est trois fois moins et beaucoup trop peu. De surcroît, notre projet a été soutenu par le CNC (Centre national de la cinématographie) et a reçu l'aval de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). Preuve qu'il est de qualité et équilibré. »*

Contrairement à ce qu'en pensent ses détracteurs. Constitués en association, les défenseurs d'un cinéma indépendant et hors contrôle des grands groupes de distribution, dénoncent pour leur part l'attribution d'un monopole à Kinopolis.

Ce qui n'est pas faux, puisqu'avec cet ancrage à Metz en plus de Saint-Julien-lès-Metz et Thionville, Kinopolis quadrillera l'agglomération messine où il n'aura plus pour seuls concurrents que deux cinémas associatifs, L'Union d'Ars-sur-Moselle et Marlymages à Marly. Le pot de terre contre le pot de fer. L'AGICAM (Association "Gardons Indépendants les Cinémas de l'Agglomération Messine") a d'ores et déjà annoncé qu'elle allait engager un recours contre cette autorisation d'exploitation devant la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC). Rendez-vous pour la saison II.

Thierry FEDRIGO.

Ndlr : - *La légende sous la photo du rassemblement citoyen devant la Préfecture de Metz non reproduite ici, est la suivante : « A lors que se réunissait la CDAC, les défenseurs du cinéma indépendant ont manifesté leur opposition au projet « hégémonique » de Kinopolis. »*

RESSOURCES INTERNET

03/02/16	Communiqué du groupe EELV adressé au conseil municipal de Metz le 3/02/16
01/03/16	Article dans Metz-Mag n° 70 de mars-avril 2016 « Metz refait son cinéma » pdf
28/01/16	Enregistrement de la version audio du Conseil Municipal du 28 janvier 2016 mp3 Dominique Gros, le Maire de Metz conclut : " Vous avez pris une veste, vos espérances sont anéanties ! " Une majorité de votants autorise la signature d'un bail emphytéotique de 27 ans avec Kinépolis Immobilier Thionville.
28/01/16	Délibération du 28 janvier 2016 de la Mairie de Metz, 25 pages comportant : délibération, bail et lettre de Kinépolis Group du 15/01/16 pdf
26/01/16	"Just avant de Zapper" de Mirabelle TV avec de H Lekadir et et Bernard Leclerc entre 13 mn 15 et 24 mn 30
21/01/16	"Juste avant de Zapper" de Mirabelle TV du 21/01/16 : conférence de presse de H. Lekadir, Michel Humbert et le Directeur de Kinépolis (entre 3 min et 6 min)
31/12/15	Communiqué de presse Kinépolis sur son Bilan 2015
31/12/15	Résultats Annuels 2015 Kinépolis
31/12/15	Le rapport annuel de 2015 du groupe Kinépolis pdf
02/04/15	Argumentaire du Ciné-collectif pdf
01/12/14	Article dans "Metz Mag" n° 60 de décembre 2014 pdf
01/03/14	Rapport du sénateur Serge Lagache : Bilan et propositions sur le régime des autorisations d'aménagement cinématographique. issu de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (télécharger le document pdf sur le site du CNC)